



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 18 janvier 2023**

L'an deux mille-vingt-trois, le dix-huit janvier à 17 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 8 janvier 2023.

Etaients présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2023- 01

OBJET : DECISION MODIFICATIVE RECTIFICATIVE N°2

À la suite d'une erreur dans la DM n°2, provoquant un écart de 4200 € en dépenses et en recettes, voici la DM rectificative N°2 qui corrigera la DM n°2 :

Section de Fonctionnement			
<i>Dépenses</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
0 12	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	- 4 200,00
TOTAL			- 4 200,00

Section de Fonctionnement			
<i>Recettes</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
0 42	773	Mandat annulés exercice antérieur	-4 200,00
TOTAL			-4 200,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VOTE les débits de la décision modificative rectificative n° 2 selon les tableaux ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Affiché le

ID : 057-800383861-20230120-DEL202301-DE

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 19 janvier 2023

Le Président,
Alessandro BERNARDI